



# Mieux vivre à Saint-Julien

Liste candidate aux élections municipales du 9 mars 2008

Chez Antoine Vielliard ■ 1, rue de la Saint-Martin, 74160 St-Julien en Genevois ■ Tél. 04.50.49.18.07 ■ [blog:www.portevoix.org](http://blog:www.portevoix.org)

## Projet de ville 2008-2014

### **Constat : Saint Julien ne maîtrise plus sa croissance**

Saint Julien se transforme rapidement – pas toujours de manière positive. En seulement 17 ans, une petite bourgade de 8000 âmes Saint Julien s'est transformée en une cité urbaine de près de 12000 habitants. Cette croissance s'emballe et n'est plus maîtrisée : une habitation sur 5 a été construite au cours du mandat actuel.

La croissance trop rapide de Saint Julien crée de nombreux problèmes :

- 1 – une urbanisation mal maîtrisée remet en cause la nature de ville à la campagne de Saint Julien,
- 2 – les infrastructures publiques ne suivent plus (crèches, école, salle de spectacles, canalisations...)
- 3 – des embouteillages intolérables faute d'une planification adéquate,
- 4 – les 10% de nouveaux habitants annuels ne sont pas assez intégrés socialement.

Le fonctionnement de la municipalité doit être plus ouvert sur l'ensemble de la ville. Les réunions de concertation sont plus souvent des réunions d'information plutôt que des réunions d'écoute. La municipalité ne change en rien ses projets suite à ces réunions. Les associations locales sont découragées par l'absence de répondant des élus municipaux. Même si à l'approche des élections quelques projets ont pu se débloquent, les citoyens ont pendant 7 ans été exclus des décisions municipales. Même les Conseillers Municipaux ont été découragés de contribuer à la vie de la commune comme l'atteste leur absentéisme. Sur les 11 délégués qui représentent Saint Julien à la communauté de commune, 5 n'ont participé à aucune réunion du Conseil communautaire en 2007. Les Conseils Municipaux sont de longs monologues du Maire plutôt que d'être le lieu de débat public sur l'avenir de notre commune.

### **Un Conseil Municipal pas représentatif de la diversité de la ville**

Faute de représentativité sociologique, la municipalité a négligé les problèmes vitaux d'une partie des habitants de Saint Julien. En raison de l'arrivée massive de jeunes couples d'actifs, Saint Julien est l'une des communes les plus jeunes de France. Un habitant sur deux y a moins de 37 ans. Aucun de ces habitants n'est représenté au Conseil Municipal. Eloignée des préoccupations quotidiennes de nombreux Saint-Juliennois, la municipalité a occulté des questions aussi importantes que la petite enfance, le développement durable, le cadre de vie ou tout simplement l'intégration sociale par le sport. Notre ville compte près de 500 enfants de moins de 3 ans, mais

seulement 60 places en crèche à ce jour. De nombreuses mamans sont dans des situations financières ou morales dramatiques faute de pouvoir faire garder leur nouveau né.

### **Des ressources financières qui ont fortement augmentées**

Saint Julien a bénéficié d'une augmentation importante de ses ressources financières grâce au casino mis en place par l'équipe conduite par Henri Joubert et de l'augmentation importante des fonds frontaliers (+900 000 euros depuis 2001 pour les fons frontaliers et 1 700 000 millions d'euros pour le casino en 2007). Ces ressources fiscales ont permis de financer de nombreuses actions. Le budget de la culture a par exemple quadruplé en 7 ans. Cette augmentation des ressources fiscales ne se poursuivra pas de la même manière :

- I l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer laisse prévoir une baisse de 10% des rentrées du casino
- I la baisse du cours du franc suisse diminue d'autant les montants des fonds frontaliers.

La municipalité devra gérer plus efficacement les ressources publiques afin de modérer la fiscalité et préserver le pouvoir d'achat des habitants. L'endettement de la ville est en hausse à 10 millions d'euros soit environ 2000 euros par famille.

### **Une urbanisation mal maitrisée**

Plus de 1000 logements ont été construits au cours du précédent mandat. Pourtant la plupart de ces logements sont inabordables pour les habitants de Saint Julien. Cette crise à la hausse de l'immobilier prive Saint Julien des compétences de gendarmes (deux postes ne sont pas affectés faute de logements), de professeurs (30% sont mutés chaque année à leur demande en raison du coût de la vie), d'ouvriers du bâtiment, de douaniers, d'infirmières et d'employés. La diversité sociale nécessaire au bon fonctionnement d'une commune n'est plus assurée. Saint Julien ne pourra pas seule résoudre la crise de l'immobilier qui touche tout le bassin lémanique : en proportion de sa taille Saint Julien construit 5 fois plus que le canton de Genève. Près de 3000 Genevois quittent le canton pour s'installer dans le Genevois français faute de logement à Genève. Cela génère une spéculation immobilière dont les foyers aux revenus français sont les premières victimes. Par une meilleure concertation avec les collectivités voisines, et tout particulièrement avec Genève, la municipalité doit convaincre l'ensemble des communes de mettre en place les conditions juridiques pour permettre que les constructions de logements dans l'ensemble de la région suffisent à répondre à la demande. Les moyens communs devront être alloués aux communes qui contribuent à résoudre la crise du logement et des déplacements de notre région. Toutes les communes devront assumer leurs responsabilités en construisant chacune 2% de logements nouveaux chaque année – actuellement Saint Julien construit 2,7% par an de logements nouveaux contre seulement 0,6% sur le canton de Genève. Saint Julien ne peut pas seule construire tous les logements que Genève ne construit pas.

### **L'engorgement des transports**

L'ensemble de la région est paralysé par le trafic automobile. Saint Julien en est une caricature. Il faut parfois jusqu'à 20 minutes pour traverser la ville. La situation empire. Aucune initiative municipale n'a été prise en 7 ans pour limiter améliorer la circulation. Les travaux de sécurisation du passage à niveau ont bloqué un peu plus l'entrée de la ville et condamné un peu plus ses commerces. La qualité de vie s'en ressent, ainsi que la viabilité des commerces ou l'accessibilité à l'hôpital.

### **Un développement réussi des actions culturelles**

Le nombre de manifestations culturelles de qualité s'est considérablement développé au cours des dernières années. Elles donnent l'occasion aux habitants de mieux faire connaissance. Ce résultat a été obtenu notamment grâce au soutien aux associations

ainsi qu'en faisant venir dans la commune des spectacles extérieurs. La réouverture d'un cinéma à Saint Julien est un succès à poursuivre.

### **Pas de choix politique sur le soutien aux sports**

Les associations sportives ont été laissées dans le flou sur les orientations politiques de la commune. Les clubs d'élites ont été particulièrement soutenus de manière directe et indirecte. Les clubs qui forment le plus de jeunes n'ont pas été aidés à la mesure de leur contribution à l'intégration sociale, à l'éducation et à la santé publique. Par ailleurs, de nombreux habitants souhaiteraient également pouvoir plus facilement faire du sport de manière individuelle en dehors de tout cadre associatif à des horaires flexibles.

### **Un commerce malade**

Le commerce à Saint Julien ne se porte pas bien. La baisse du franc suisse réduit le nombre de clients Genevois. L'offre de commerces est incomplète. Le mitage des rues commerçantes par les banques, assurances et agences immobilières nuit à la dynamique commerciale de la commune. Les années à venir vont être décisives pour la transmission de nombreux commerces. Les emplacements commerciaux sont éparpillés dans la commune. Contrairement à d'autres communes le chiffre d'affaire baisse les jours de marché car son emplacement occupe de nombreuses places de parking.

### **Moins d'emplois qu'il y a 6 ans.**

Les insuffisances de logement pour les employés empêchent les entreprises locales de pouvoir se développer. L'emploi à Saint Julien est de plus en plus un emploi frontalier. En 2001 environ un actif sur 3 travaillait à Genève, en 2007 c'est près d'un actif sur 2. Malgré l'augmentation de la population il y a 10% de Saint Juliennois en moins qui travaillent en France en 2005 par rapport à 1999. Ceci pose des problèmes de cohésion sociale face au coût de la vie, de transports en commun pendulaires, mais pose également des problèmes de dépendance économique et fiscale face au canton de Genève dont dépend désormais une part importante du budget municipal.

### **Des problèmes sociaux qui s'aggravent**

De nombreuses familles font face à des problèmes sociaux de plus en plus graves à cause du coût de la vie trop élevé : coûts de l'immobilier mais aussi des biens et services. Ils sont aussi le fruit d'une faible intégration sociale due à l'arrivée annuelle de près de 10% de nouveaux habitants (3% d'habitants supplémentaires et 7% de déménagements/emménagements).

### **Des parents d'élèves qui ont besoin de plus d'écoute**

Les enfants des écoles sont conduits à la cantine à Cervonnex pour des raisons d'hygiène. Cela cause des déplacements fatigants pour les jeunes enfants. La mise en place de tarifs différenciés en fonction des revenus a conduit à une augmentation très importante des tarifs pour de nombreux parents. Le coût total des repas pour les familles nombreuses est devenu exorbitant. Les parents manquent de solutions de garde qui correspondent à leurs besoins.

**En conclusion, Saint Julien fait face à une croissance très forte de sa population. Une population composée en proportion de plus en plus de jeunes actifs frontaliers. Faute d'avoir su anticiper et gérer sa croissance, Saint Julien voit sa qualité de vie se dégrader : urbanisation désordonnée et mal accompagnée par des équipements publics, problèmes de circulation croissants, absence de structures d'accueil suffisantes pour la petite enfance.**

### **Pour une urbanisation plus équilibrée**

Nous proposons aux habitants de mieux maîtriser l'urbanisation de la ville. En 2002, la municipalité avait signée le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) avec les 16 autres communes du canton. Elle prévoyait alors la réalisation de 100 logements par an au cours des 15 prochaines années sur la commune. La municipalité a largement dépassé ces quotas avec en moyenne 150 autorisations de construire par an au cours des 7 dernières années. La refonte du Plan Local d'Urbanisme (PLU) donnait à la municipalité des moyens de limiter la construction excessive de logements.

? En limitant à 100 nouveaux logements par an comme prévu initialement, nous pourrions accompagner la croissance de la ville par la réalisation d'équipements publics correspondants : espaces verts, places publiques, sentiers piétonniers, voies de circulations, pistes cyclables...

Notre priorité sera l'aménagement d'une place qui soit un coeur de ville. Nous avons besoin d'une place de ville qui soit un lieu de rencontre pour tous. Nous proposons d'aménager la place du Crêt en place centrale piétonne. Cette place aménagée et fermée permettra à tous les habitants de pouvoir se retrouver. Cette place de ville redonnera de la vie à notre commune en lui donnant le coeur de ville qui lui manque. La circulation sera souterraine à cet endroit. Un parking sera prévu pour remplacer les stationnements existants. Ce projet, contrairement au projet de la municipalité actuelle de construire un tunnel qui dévie la circulation dans le quartier du Puy St Martin améliorera la qualité de vie des habitants tout en rendant possible une circulation plus fluide.

Ce sera la première de nos priorités d'investissement (cf tableau de synthèse en fin).

Nous devons aussi en parallèle contribuer à la crise de l'immobilier. Ces dernières années ont montré que quelque soit le nombre de construction à Saint Julien, notre commune ne pourra pas seule résorber la crise de l'immobilier du bassin lémanique. Nous devons convaincre nos voisins Genevois de construire suffisamment de logement à Genève. En proportion, ils construisent trois fois moins qu'à Saint Julien. Pour cela nous devons souligner les effets pervers de la situation actuelle sur les transports. Nous devons travailler avec Genève plus efficacement car nous vivons de plus en plus en quelques sortes dans le même 'bocal'.

### **Pour que les Saint Juliens puissent se déplacer**

Les habitants sont de plus en plus paralysés dans les embouteillages. La municipalité actuelle n'a pris pratiquement aucune initiative dans ce domaine qui est pourtant la première des priorités des Saint Juliens selon l'enquête que nous avons réalisée auprès des habitants en septembre 2007.

En relation avec les TPG, le Conseil Général et le Conseil Régional nous nous attacherons à développer l'offre de transports en commun : bus plus fréquents, directs et plus grands vers Genève, trains plus fréquents vers Annemasse. Suivant l'exemple de Feigères, nous mettrons en place des navettes avec les hameaux et vers Archamps les jours de marché dans un premier temps.

Nous souhaitons l'aménagement de voies de circulation pour la mobilité douce (circulation piétonnière et cycliste). Pour favoriser les rencontres entre les habitants, limiter la pollution, limiter les embouteillages et favoriser une hygiène de vie, l'aménagement de la ville doit favoriser les déplacements piétonniers et cyclistes. Nous proposons l'aménagement de sentiers piétonniers et de pistes cyclables qui relient les quartiers entre eux et au centre ville et qui ne soient pas de simples trottoirs, annexes des routes.

Nous aménagerons des espaces de stationnement pour les deux roues.

Après une phase d'écoute des habitants par questionnaire, nous vous proposerons plusieurs plan de circulation. Vous déciderez par un référendum municipal le plan de circulation qui vous semblera le plus à même de régler les problèmes de notre commune.

La circulation sera notre priorité d'action (cf tableau de synthèse en fin).

### **Pour qu'il soit encore possible d'avoir des enfants à Saint Julien en 2008**

La municipalité doit mettre en oeuvre les solutions indispensables pour que les enfants de la commune puissent être accueillis. Des femmes sont contraintes de confier leur nouveau né à leurs parents qui habitent à 100km. Elles ne voient leur enfant que les week end. Des infirmières sont contraintes d'arrêter de travailler et de ne plus avoir les moyens de vivre pour garder leur enfant.

Nous favoriserons la création d'une crèche parentale et/ou d'une crèche inter-entreprises. Nous augmenterons la capacité d'accueil en crèche municipale. Nous favoriserons l'installation de nouvelles assistantes maternelles et nous veillerons à encourager les assistantes actuelles à poursuivre leur activité. Nous travaillerons à rendre possible à Saint Julien même (plutôt qu'à Reignier, Annemasse ou Archamps) les formations de nouvelles assistantes maternelles. Nous favoriserons les gardes partagées en mettant en relation les jeunes parents.

Nous faisons le choix politique de rendre possible la garde des enfants à Saint Julien car nous pensons qu'il doit être encore possible d'avoir des enfants à Saint Julien en 2008. Contrairement aux caricatures exprimées par certains concurrents notre projet ne consiste pas à créer 500 places de crèches mais bien à avoir des solutions de garde pour les 500 enfants de Saint Julien : crèches municipales, parentale ou inter entreprises mais aussi assistantes maternelles et gardes partagées.

La petite enfance sera notre priorité pour les dépenses de fonctionnement.

Nous suivrons de près l'application du cahier des charges de la cantine scolaire pour que les repas des enfants soient de qualité.

Une école supplémentaire ne sera construite que lorsque le nombre de nouveaux habitants le rendra nécessaire. En ralentissant le rythme des nouvelles constructions nous pourrons retarder autant que possible cet investissement inéluctable. Ceci nous permettra de dégager des ressources pour améliorer le cadre de vie.

### **Pour que vous ayez votre mot à dire sur l'avenir de Saint Julien**

Nous ferons des comptes rendus de mandat une fois par an pour vous tenir au courant de nos réalisations, pour vous écouter et pour améliorer le fonctionnement de la municipalité. Nous vous tiendrons informé sur la mise en oeuvre de nos engagements. C'est pourquoi nous nous refusons à faire des catalogues de promesses intenbales. Nous ferons des comptes rendus de ces réunions pour que vous puissiez vérifier que votre avis a été entendu et pris en compte lorsqu'il est partagé.

Le site internet de la Mairie sera utilisé pour mieux vous informer en toute transparence : débats publics du conseil municipal, débats en ligne, forum...

Vous serez consultés régulièrement sur vos idées au sujet de la commune par le biais d'enquêtes et de sondages. Vous pourrez ainsi donner votre avis et vos idées facilement

quand vous le souhaiterez. Nous pourrions être ainsi à l'écoute de tous les Saint Juliennois et pas uniquement ceux qui peuvent venir aux permanences des élus.

A l'exemple de l'Association Mieux Vivre au Puy Saint Martin, nous mettrons en place des Conseils de Quartier dans chaque quartier et dans les hameaux. Ces conseils de quartier seront établis par tirage au sort parmi les personnes volontaires afin de vous permettre de faire remonter facilement vos remarques sur votre environnement proche.

Il ne faudra plus 5 ans pour qu'un parc de jeu puisse voir le jour dans un quartier ou une rue puisse être sécurisée 'dans les 6 prochains mois'. Les hameaux pourront faire valoir leurs souhaits autant que les quartiers.

Nous mettrons en place un office municipal des associations afin que les bénévoles qui participent tant à l'animation de la commune puissent être facilement et régulièrement informés et consultés sur les projets municipaux. Nous veillerons à ne pas renouveler l'expérience de la précédente municipalité qui informe le Vélo Club seulement une semaine avant le début des travaux de la piste de vélo.

Nous proposons un Conseil Municipal qui sera réellement représentatif de la population de la commune. Il y aura désormais au Conseil Municipal aussi des gens qui vous ressemblent.

### **Pour mieux intégrer les nouveaux arrivants**

Près de la moitié des habitants actuels de Saint Julien n'habitaient pas ici lors des précédentes élections de 2001. Environ 10% de nouveaux habitants arrivent à Saint Julien chaque année . Pour développer l'âme de notre ville nous avons besoin d'accueillir ces nouveaux habitants afin qu'ils s'intègrent plus facilement.

Nous organiserons une réunion d'accueil trimestrielle afin de les intégrer dans les associations sportives, culturelles. Nous leur présenterons les commerces de la commune et les services communaux. Nous les aiderons aussi à faire connaissance les uns avec les autres dès leur arrivée afin qu'ils puissent plus facilement participer à la vie de notre commune.

### **Pour que la culture permette de mieux faire connaissance**

Nous soulignons le bilan positif de la municipalité dans le domaine de la culture. Nous poursuivrons ces efforts. En particulier nous appuierons le développement du Cinéma le Rouge et le Noir. Nous apporterons tout notre soutien aux associations culturelles locales.

Pour que chaque manifestation trouve son public, nous tâcherons de mieux répartir les activités culturelles tout au long de l'année et de mieux en organiser la communication. Nous proposerons à ceux qui le souhaitent de les tenir informés par email sur les domaines qui les intéressent.

A terme, à l'image de Vulbens, nous créerons une salle polyvalente qui permette la tenue de spectacles.

### **Pour que Saint Julien contribue à la défense de l'environnement**

Nous souhaitons une ville plus propre.

Au delà de l'incitation à la mobilité douce (vélos, piétons, transports en commun) nous améliorerons l'impact environnemental de la commune. Nous augmenterons le taux de recyclage des déchets en améliorant la propreté, l'accessibilité et le nombre de lieux de collecte en collaboration avec le SIDEFAGE (organisme intercommunal de gestion des déchets). A terme, nous mettrons en place le tri sélectif pour les zones d'immeubles comme à Annemasse ou Bonneville.

Nous proposerons aux copropriétés qui le souhaitent la mise en place de poubelles organiques à compost pour les déchets naturels et alimentaires.

Nous définirons des normes environnementales pour les nouvelles constructions. En particulier nous nous inspirerons des exemples de nos voisins helvétiques qui assouplissent les ratios d'occupation des sols pour faciliter le financement d'habitations respectueuses de l'environnement. Nous veillerons à la bio-diversité urbaine en protégeant les fleurs rares le long de l'Aire.

Nous développerons la place du végétal et tout particulièrement des arbres dans les projets d'urbanisme. Nous veillerons à ce que l'urbanisme de la ville ne soit pas décidé par les promoteurs.

Nous lancerons un programme Agenda 21 pour réduire l'impact environnemental de la commune.

### **Pour que les Saint Juliennois puissent travailler**

Le taux de chômage a augmenté à Saint Julien au cours du précédent mandat. Il est passé de 9,7% en 1999 à 10,6% en 2005 (source INSEE) soit 609 habitants. Le chômage touche tout particulièrement des jeunes, souvent d'origine étrangère qui n'arrivent pas à s'intégrer sur le marché de l'emploi. Il touche également des personnes en fin de carrière, ayant travaillé à Genève et qui font les frais vers l'âge de 55 ans de l'augmentation des coûts de leur assurance maladie. Leurs droits à la retraite s'effondrent du fait de leur inactivité de fin de carrière.

La proportion de frontaliers à presque doublé au cours du dernier mandat. Cette situation place notre commune dans une dépendance économique et fiscale trop importante. L'absence de contribution du Genevois français dans le développement économique de la région nous met dans une situation d'infériorité politique qui nous empêche de pouvoir discuter d'égal à égal avec nos partenaires genevois sur les problèmes de circulation, de santé et de logement.

Nous devons plus et mieux contribuer à la création d'emplois à Saint Julien :

Hôpital, sous préfecture, écoles, gendarmerie, Saint Julien est une sous-préfecture dont l'activité administrative est un gros contributeur d'emplois. La crise du logement nuit à l'activité administrative. Le coût de la vie est tel que des infirmières sont contraintes de compter sur les associations humanitaires pour nourrir leur famille. Le faible pouvoir d'achat des fonctionnaires conduit à un taux de rotation de près de 30% par an des professeurs, gendarmes et personnel de l'hôpital. Aucune organisation ne peut construire des services de qualité avec une telle instabilité du personnel. La municipalité devra contribuer avec les autres collectivités locales à la résolution de la crise du logement pour favoriser une activité administrative de qualité avec des agents qui ont un pouvoir d'achat décent.

La construction du quartier de Paisy sans voie d'accès condamne à un embouteillage

permanent la rue du Jura, pourtant seul accès de l'hôpital. Résoudre les problèmes de circulation sera nécessaire pour assurer l'avenir de l'hôpital.

Par ailleurs, nous devons aider les entreprises locales à se développer. Le principal frein à leur développement, c'est l'incapacité à recruter des ouvriers et employés qualifiés et de pouvoir les loger. Plusieurs solutions sont possibles : co-financer des logements sociaux avec des employeurs locaux pour le logement de leurs employés à l'image de ce qui se fait à Gaillard avec la SIGEM (bailleur social local), favoriser l'implantation d'un foyer de jeunes travailleurs ou proposer des logements liés au contrat de travail en partenariat avec les employeurs locaux. Dans tous les cas nous travaillerons à augmenter le montant des sur-loyers -pénalités financières- pour les occupants de logements à loyer modéré qui dépassent les plafonds de ressources. Ceci permettra de s'assurer que les logements sociaux soit occupés en priorité par les personnes qui en ont le plus besoin. A ce jour seulement une quarantaine de logements sociaux sur environ 800 sont libérés chaque année ce qui ne permet pas aux personnes nouvellement en difficulté de pouvoir en bénéficier à leur tour.

### **Pour développer le commerce à Saint Julien**

L'activité du commerce à Saint Julien favorise l'animation constante de la ville. Les commerces de proximité permettent aux inactifs et tout particulièrement aux retraités de pouvoir disposer d'une offre complète près de chez eux. Pour beaucoup d'habitants, le commerce est le seul lieu de socialisation. Pourtant le commerce à Saint Julien ne se porte pas bien. Les prochaines années seront décisives avec le départ en retraite de nombreux commerçants qui céderont leur bail. Quels nouveaux commerces s'implanteront ?

Pour renforcer le coeur de notre ville nous souhaitons nous inspirer de ce qui a fait le succès des centres commerciaux : regrouper autour d'un parking accessible une offre complète de commerces. A terme nous souhaitons créer trois zones d'activités commerciales autour des trois supermarchés de la ville : centre ville en lien avec le Champion Lambert, Puy Saint Martin en lien avec le Champion Provincia et route des Vignes autour d'Intermarché. Chacune de ces zones commerciale devra notamment compter un supermarché, une pharmacie, un marchand de journaux et une boulangerie qui ensemble générerons le passage de la clientèle. Cette offre de base sera ensuite complétée par des commerces complémentaires de vêtements, loisirs, décoration.. Nous devons mieux penser et coordonner l'implantation des banques, assurances et agents immobiliers qui contribuent moins à la dynamique commerciale permanente de la ville.

Nous mettrons en place une meilleure signalétique des commerces. Lors des réunions d'accueil des nouveaux arrivants nous leur présenterons l'offre de commerce de la commune.

Nous vous proposons que la Grand Rue soit piétonnière les samedi afin de rendre notre ville plus humaine et de favoriser l'animation du coeur de ville le week end.

Nous créerons une responsabilité d'adjointe à l'emploi et au commerce afin de faire de la création d'emplois et de la dynamisation commerciale de la ville une priorité.

### **Pour mieux gérer les ressources publiques**

La municipalité élue en 2001 a considérablement augmenté les dépenses municipales au delà de la croissance de la population de près de 25%. Elle a bénéficié de ressources supplémentaires et a considérablement utilisé les marges d'endettement laissées par la précédente municipalité. Elle a également proposé de nouveaux services tout

particulièrement dans le domaine de la culture.

Nous nous engageons à ne procéder à aucune augmentations d'impôts tant que nous n'aurons

- 1) veillé à une utilisation stricte des fonds publics et
- 2) seulement si c'est nécessaire pour financer des services nouveaux qui correspondent à vos attentes prioritaires.

Les ressources municipales devront être plus étroitement gérées au cours du prochain mandat. La municipalité élue en 2001 a utilisé les marges offertes par l'augmentation des ressources du casino (1,7 million d'euros en 2007) et des fonds frontaliers (+900 000 euros depuis 2001). Ces ressources fiscales baisseront vraisemblablement dans les prochaines années en raison de l'évolution du taux de change du franc suisse et de l'interdiction de fumer dans les casinos.

Les aides et subventions accordées aux associations ne seront pas renouvelées automatiquement chaque année mais devront faire l'objet d'une explication détaillée. Elles seront réduites ou supprimées lorsque ces explications seront jugées insuffisantes par le Conseil Municipal.

Nous réduirons de moitié l'extravagant budget d'études de la municipalité qui se monte à près de 200 euros par famille. Nous vous consulterons sur nos projets par le biais d'enquêtes en ligne et de questionnaires, puis nous déciderons, plutôt que de faire prendre à grand frais par des experts les décisions qui s'imposent.

Comme l'a fait la commune de Viry nous encouragerons plus de frontaliers à déclarer leur situation auprès de la Mairie afin d'augmenter les fonds frontaliers alloués à la commune. Pour une population active pourtant comparable, Gaillard touche 1 million d'euros de plus que Saint Julien. Ce meilleur recensement nous permettra d'accroître d'au moins 250 000 euros les ressources publiques pour les habitants soit environ 50 euros de plus par famille.

### **Pour que le sport permette aux uns et aux autres d'apprendre à se connaître**

La municipalité soutiendra le sport comme moyen d'intégration social des nouveaux habitants, pour améliorer la santé des habitants et permettre l'éducation aux valeurs de la vie en groupe.

Nous soutiendrons les clubs sportifs en fonction du nombre de licenciés qui participent aux activités du club. Nous favoriserons ainsi davantage les clubs qui forment et intègrent de nombreux sportifs de la commune tout particulièrement les jeunes. Nous mettrons en place un catalogue des possibilités de sports à Saint Julien. Nous accompagnerons mieux les bénévoles qui s'engagent pour le sport en leur donnant des outils d'aide à la gestion. Nous travaillerons en relation étroite avec l'OMS (Office Municipal des Sports) et ses dirigeants.

Nous mettrons en place des animations sportives à l'heure de la sortie des écoles afin de permettre aux enfants de se dépenser physiquement en attendant le retour de leurs parents. Nous mettrons en place des stages sportifs durant les vacances scolaires d'été.

Nous créerons des activités sportives spécifiques pour les personnes âgées de la commune.

Nous mettrons en place un pass 'sport qui permettra aux jeunes d'expérimenter plusieurs sports avant de s'inscrire à l'un des clubs.

Nous créerons des stages de sport durant les vacances scolaires d'été pour les jeunes qui souhaitent améliorer leur pratique sportive.

### **Pour mieux s'occuper des plus jeunes, des familles en difficulté au travers de l'action sociale**

Un participant à l'une de nos réunions disait avec tellement de bon sens : '*une société saine c'est une société qui sait s'occuper de ses plus jeunes et de ses plus âgés*'. Nous en sommes loin aujourd'hui. Il y a peu d'occupation tant pour les adolescents que pour les personnes âgées qui se sentent oubliés par notre commune. Pas de lieu de rencontre pour les adolescents le week-end. Et une maison de retraite qui faute d'être soutenue par les institutions et malgré l'engagement dévoué du personnel n'arrive pas à accueillir au mieux les personnes âgées.

Par une équipe plus représentative de la commune nous nous assurerons que les actions dans le domaine du sport et de la culture notamment soient plus accessibles aux plus jeunes et aux plus âgés. Nous placerons le Conseil Général face à ses responsabilités quant à l'accueil des personnes âgées dans notre commune. Si nécessaire pour faciliter la réalisation d'une nouvelle maison de retraite, la commune participera à sa réalisation.

Deux familles sur 100 traversent une situation difficile et ont fait appel à l'aide sociale de la Mairie. Il s'agit souvent de veufs ou veuves (6% des habitants), ou de femmes élevant seules leurs enfants. De nombreux Saint Juliennois sont aussi pris au dépourvu par l'augmentation du coût de la vie et tout particulièrement par le montant des loyers. Le soutien de la municipalité se fera autant que possible au travers des associations locales, celles qui visitent les personnes âgées ou qui accompagnent les familles et les jeunes sur la durée pour les aider à dépasser les coups durs de la vie.

De nombreux jeunes sont pris dans le cercle vicieux : pas de logement donc pas d'emploi donc pas de santé donc pas d'emploi... Nous devons les aider à sortir de ce cercle vicieux par une aide complète sur les trois aspects du problème. Notre action pour le développement économique contribuera à aider les 10,6% de chômeurs.

Nous mettrons en place les conditions d'installation d'une Maison des Services à Saint Julien qui permettra de mettre en relation les personnes qui ont besoin de services à la personne et celles qui en offrent. Garde d'enfant, ménage, jardinage, course, aide aux personnes âgées ces services doivent être disponibles pour les habitants. Ces emplois doivent exister. Les informations nécessaires pour la CAF et l'URSAF y seront disponibles.

Les réserves d'attributions de logements sociaux de la Mairie se feront en priorité pour les habitants de la commune.

Nos actions dans les domaines des sports et de la culture veilleront à couvrir tous les publics des plus jeunes aux plus âgés. Des initiatives culturelles telles que Motiv'ibration ou Guitares en Scènes continueront d'être soutenues. Nous veillerons aussi au développement d'activités sportives pour les personnes âgées. Le portage de repas à domicile pour les personnes âgées sera étendu aux hameaux de la commune et le week end

### **Pour que les personnes âgées soient mieux accueillies**

De nombreux retraités quittent notre commune à 60 ans faute d'un cadre de vie adapté à leurs besoins. Pourtant il est souhaitable que les grands parents puissent vivre près de

leurs petits enfants.

En premier lieu nous aiderons le développement des associations d'aide à la personne. Saint Julien est sous équipé comparé à des communes de taille comparable. Nous aiderons à permettre la rencontre des personnes qui proposent des services et celles qui en demandent. Cela facilitera le maintien à domicile de personnes âgées.

Nous placerons le Conseil Général face à ses responsabilités concernant tant la capacité d'accueil que la qualité de l'accueil à la maison de retraite. Par notre politique du logement des personnes qui travaillent à Saint Julien nous aideront à stabiliser et augmenter les effectifs des personnels de la maison de retraite afin qu'ils aient les moyens d'accueillir aussi bien que possible les personnes âgées dépendantes.

### **Conclusion : Pour Mieux Vivre à Saint Julien**

La croissance mal maîtrisée de la commune a conduit à une dégradation de la qualité de vie des habitants : déséquilibre entre béton et nature, crise du logement, problèmes de circulation et insuffisance dramatique des structures d'accueil de la petite enfance.

Nous proposons de mieux maîtriser cette croissance pour améliorer le cadre de vie de la commune. Notre priorité sera la réalisation d'une place de ville à vivre. Nous améliorerons la circulation dans la ville par le développement des autres modes de transport (transports en commun, piétonniers et cyclistes). En concertation avec vous, nous mettrons en place un plan de circulation que vous choisirez.

En fonction des contraintes administratives et financières nous mènerons nos projets à bien dans l'ordre de priorité suivant :

<b>Priorités</b>	<b>d'investissement</b>	<b>de fonctionnement</b>	<b>d'action</b>
1ère priorité	Place central de ville	Accueil de la petite enfance	Démocratie municipale
2ième priorité	Accueil de la petite enfance	Intégration sociale des nouveaux arrivants	Circulation
3ième priorité	Salle polyvalente	Sport et culture	Commerce et emploi

**Pour mettre en oeuvre ce projet de ville nous avons besoin de votre soutien le 9 mars 2008. Nous avons besoin de votre aide pour convaincre 3 ou 4 personnes de votre entourage.**